

18.10.2005 - 11:00 Uhr

## comparis.ch: Etude sur la charge financière constituée par les primes maladie

Zurich (ots) -

Primes maladie: un assuré sur trois étranglé

En ce moment, tous les assurés sont informés de la hausse de leurs primes maladie pour l'année prochaine. Mais le revenu des ménages augmente à peine depuis des années. Le site comparateur sur internet, comparis.ch, a mené une étude représentative en collaboration avec l'institut GfS de Zurich pour savoir si les personnes interrogées pouvaient encore s'acquitter de leurs primes. Résultat: un tiers d'entre elles ne peuvent plus payer leurs primes ou seulement avec difficulté. Ramené à l'échelle de la population suisse, le problème concerne plus de deux millions d'assurés.

A la demande du site comparateur sur internet, comparis.ch, l'institut GfS de Zurich a interrogé 1'010 personnes en Suisse alémanique et en Suisse romande. Cette enquête portait essentiellement sur la charge financière que représentent les primes maladie, le comportement des assurés en matière de changement de caisse et le choix des franchises.

28 % des personnes interrogées peuvent certes payer leurs primes mais ploient sous leur poids. Elles doivent se restreindre et se priver ailleurs pour pouvoir joindre les deux bouts. 4 % des assurés ne peuvent même plus payer leurs primes. Ceux qui ressentent vraiment les primes maladie comme un fardeau ou ceux qui ne peuvent même plus les payer ont souvent déjà droit aux réductions de primes. Mais manifestement, celles-ci ne suffisent pas.

Ce sont surtout les plus jeunes personnes interrogées qui ont dit avoir du mal à payer leurs primes, tout comme celles qui ont un revenu moyen. Cette catégorie d'assurés gagne trop pour avoir droit à une réduction de primes mais pas assez pour pouvoir s'acquitter sans problème de ses primes maladie. Par ailleurs, 68 % des sondés déboursent l'argent des primes sans problème.

Beaucoup moins d'assurés devraient rencontrer des difficultés

Les sondés ayant de la peine à s'acquitter de leurs primes maladie ont été interrogés sur le montant dont devraient baisser leurs primes pour qu'ils puissent à nouveau les payer. Ils ont exprimé des souhaits très réalistes: un tiers des assurés financièrement à plaindre se contenteraient de payer au maximum 500 francs de moins par an. Et 28 % aimeraient payer entre 500 et 1 000 francs de moins par an.

comparis.ch a comparé les souhaits des personnes sondées avec leur potentiel d'économies réel. En changeant de caisse, en optant pour un modèle d'assurance alternatif et en optimisant sa franchise, il est possible de faire des économies. Les desiderata de près de la moitié des personnes ne pouvant pas régler leurs primes aujourd'hui, ou seulement difficilement, sont réalisables l'an prochain. S'ils utilisaient leur potentiel d'économie, en toute rationalité, les primes maladie ne seraient plus une charge financière sérieuse que pour 14% des sondés.

## Propension à changer de caisse moins élevée

Mais le sondage montre aussi que la propension à réagir activement au fardeau constitué par les primes est très faible. Seulement 6 % des 1'010 personnes interrogées voulaient changer de caisse. 76 % refusaient catégoriquement de changer de caisse contre 65 % l'an dernier. comparis.ch a déjà interrogé les assurés en 2004 et 2003 sur leur comportement en matière de changement de caisse.

Les plus enclins à changer sont les 20-29 ans. De même que les assurés ayant des enfants parce que c'est pour les familles que la charge constituée par les primes maladie est la plus lourde. Dans les régions où les primes sont faibles, comme par exemple en Suisse orientale, la propension à changer de caisse est plus faible que dans les zones où les primes sont élevées, comme par exemple dans le bassin genevois. En tout, à peine un tiers des participants au sondage ont changé de caisse au cours des dix dernières années mais neuf sur dix d'entre eux déclarent que ce changement s'est révélé très positif.

Il n'est pas tellement étonnant que 80 % des assurés ayant opté pour une nouvelle caisse l'ait fait pour des raisons financières (63 % l'an dernier). L'argent est aussi le motif qui ferait à nouveau changer, ou envisager de changer de caisse, les assurés interrogés: 37 % des personnes interrogées changeraient de caisse si leurs primes venaient à augmenter considérablement. La raison pour laquelle plus personne ne change de caisse, c'est que 9 sondés sur 10 se déclarent satisfaits de leur caisse.

## Plutôt s'en tenir à la situation présente

Opter pour un modèle d'assurance alternatif et économiser ainsi des primes n'est envisagé que par 1 % des sondés même si, en optant pour un modèle d'assurance alternatif comme les modèles HMO ou médecin de famille, les rabais obtenus vont jusqu'à 25 %.

Une autre façon de faire baisser ses primes est d'opter pour une franchise élevée. Les caisses maladie garantissent alors des rabais allant jusqu'à 50 %. Mais cette possibilité d'économie aussi reste inutilisée: neuf sondés sur dix déclarent ne rien vouloir changer à leur franchise. 48 % des sondés avaient la franchise de base à 300 francs et seulement 5 % la franchise la plus élevée à 2'500 francs. En considérant leurs dépenses en médecin, hôpital et médicaments, seuls 27 % parmi ceux qui avaient opté pour la franchise de base avaient fait le bon choix et seulement 26 % parmi ceux qui avaient choisi la franchise à 2'500 francs.

## Réagir pour mieux pouvoir payer ses primes

L'enquête démontre clairement que bien moins de sondés auraient du mal à s'acquitter de leurs primes maladie s'ils profitaient des possibilités d'économies qui leur sont offertes. Au lieu de deux millions d'assurés à avoir des difficultés aujourd'hui, il n'y en aurait que la moitié. La santé n'a pas de prix, il ne faut pas s'en priver. Mais est-ce la peine, pour une famille, de dépenser plus de 10'000 francs par an en primes d'assurance maladie obligatoire si elle peut bénéficier des mêmes garanties à moitié prix ?

- Modèles d'assurance alternatifs : le comparatif approfondi d'assurance maladie de [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch) montre de quels réseaux de modèles d'assurance alternatifs tel médecin de famille est membre. A l'assuré qui n'a pas de médecin de famille, la nouvelle fonction montre quel médecin participe aux modèles alternatifs d'une caisse.
- FranchiseFinder : FranchiseFinder indique à chaque assuré sa franchise optimisée en fonction du risque encouru: <http://www.comparis.ch/krankenkassen/web/entry.aspx>.

Contact:

Richard Eisler, P.D.G.  
Tél. +41/44/360'52'62  
E-mail: [info@comparis.ch](mailto:info@comparis.ch)  
Internet: <http://www.comparis.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100498155> abgerufen werden.